SCHWEIZERISCHER FRIEDENSRAT, Gartenhofstr. 7, Postfach 3185, 8023 Zürich
CONSEIL SUISSE DES ASSOCIATIONS POUR LA PAIX
Tel. 01/39 93 21 CONSIGLIO SVIZZERO DELLE ASSOCIAZIONI PER LA PACE

Raison d'être du Conseil suisse des associations pour la paix (CAP) et les problèmes internes de coopération.

Introduction de Hansjörg Braunschweig à l'occasion de la séance élargie du bureau du CAP à Lausanne, le 23 février 1974.

Chers amis,
J'aimerais, avant de vous présenter mes réflexions, exprimer ma reconnaissance aux amis de Suisse romande, en particulier à Robert Junod et à Michel Grenier, qui ont su donner, à temps voulu, un cadre et une forme à notre dialogue d'aujourd'hui. Je tiens aussi à remercier tous les amis welsches qui par leur présence montrent qu'ils sont disponibles, prêts à donner suite à notre dialogue.

1. Pourquoi nous autre Suisse allemands avons tenu à ce que cette séance ait lieu à Lausanne, non à Berne comme d'habitude.

Depuis des mois, nous constatons que les amis de Suisse romande sont de plus en plus insuffisamment représentés à nos séances de bureau. Les jeunes de 20 à 40 ans surtout nous manquent. Nous constatons aussi que nous recevons beaucoup moins souvent qu'autrefois des suggestions, des propositions et d'autres contributions de nos amis welsches. De plus en plus, les Suisses allemands dominent au CAP. Ils lui donnent leur empreinte. Le président et deux vice-présidents sont des Suisse allemands, ainsi que le caissier et le secrétariat.
Voici notre première question: Est-ce que cette impression est juste? Et qu'en disent les welsches?

2. Pourquoi ce déséquilibre regrettable?

Depuis la deuxième guerre mondiale, le CAP avait, aussi en Suisse romande, une tradition marquée par quelques noms bien connus tels que le professeur Edmond Privat à Neuchâtel, Léopold Boissier à Genève et Jules Humbert-Droz à la Chaux-de-Fonds. J'ajoute des amis qui vivent encore et dont quelques-uns sont ici comme le pasteur Alfred Werner, René Bovard, Robert Junod, Michel Grenier, André Rochat, Arthur Maret, Max-Henri Béguin, Benoit Magnat, Claude Chopard, Luc Francey, Pierre Annen, Arthur Villard, Fritz Tüller et beaucoup d'autres.

Mais de qui importe encore plus, c'est la réflexion suivante: le travail pour la paix comme nous le comprenons doit être international. Si nous ne réussissons pas à franchir les frontières dans notre propre pays, le CAP perd son authenticité. Il semble du reste que quelques organisations membres du CAP aient des problèmes semblables, par exemple l'IRG et la Réconciliation.

Nous étions très contents d'apprendre que le travail pour la paix continue en Suisse romande, que des organisations y naissent, des centres, des groupements, qui entreprennent des activités utiles. Je ne cite comme exemple que le Rassemblement des objecteurs de conscience (ROC), le mouvement pour un service civil à la communauté (MSCC), le centre Martin Luther King, la Centrale d'alerte, le groupe, "Refus à la taxe militaire", le comité pour la prohibition de l'exportation d'armes, des groupements contre le racisme, en faveur des mouvements de lebération en Afrique, pour la non-violence etc. Nous regrettons que souvent leur influence progressiste ne soit pas arrivée en Suisse allemande et que quelques-uns d'entre eux aient cessé d'exister.

De là notre deuxième question: N'êtes-vous pas intéressés à étendre votre activité au-delà de la Sarine? Qu'elle continue et évolue? Ne voyez-vous pas une possibilité d'extension par la collaboration p. ex. dans le cadre du CAP?

Fondé sur ses statuts et notre pratique, le CAP peut vous offrir les possibilités suivantes, mais il doit aussi vous rendre attentifs à ses limites et à un danger possible.

---

a) Notre secrétariat envoie ses invitations et une documentation de plus en plus nombreuse non seulement aux 25 membres du bureau et aux 15 organisations membres, mais en plus, à beaucoup de personnalités intéressées et à des organisations, qui poursuivent des buts semblables aux nôtres. Ces envois mensuels servent à un échange d'informations. Nous attendons d'eux qu'ils inspirent tous ceux qui travaillent pour la paix; c'est aussi un contrôle du propre travail, qui n'est pas remplacé par le travail du CAP. Ces documents nous mettent aussi en garde contre la tendance à cultiver exclusivement son petit jardin.

b) En même temps, cet échange mutuel d'informations devrait aider à voir plus clair et à faire du meilleur travail.

Il y a cependant un problème que nous n'avons pas encore su résoudre: Il y a des délégués des organisations qui nous disent que souvent les

décisions sont prises si vite que leurs membres,qui ne reçoivent pas les mêmes informations ne sont pas à même de comprendre nos prises de position et nos décisions. Ainsi, il y a aussi chez nous des différends entre la base et ceux de l'avant-garde. D'autre part, si nous attendons que tout le monde soit d'accord, nous perdons notre efficacité et notre influence, qui déjà maintenant, sont plutôt modestes.

c) L'étude des problèmes faite en commun nous semble de plus en plus importante, parce que les problèmes de la paix sont aujourd'hui plus complexes, les solutions plus différenciées. Voilà qourquoi nous travaillons en groupes de travail.

d) Ces études doivent conduire à l'action,à des actions entreprises en commun avec d'autres ou que nous initions nous-mêmes. Ces dernières concernent généralement toute la Suisse. Ce sont des prises de position publiées dans la presse, des lettres au gouvernement ou à des organisations, des pétitions, des lettres aux parlamentaires ou même une initiative.

e) Le CAP en tant qu'organisation faitière ne peut généralement pas faire lui-même du travail de base. Il ne distribue pas des feuilles volantes n'organise pas des discussions, des camps de travail, des actions pour des réfugieés etc. C'est là le champ d'activité des organisations locales. Mais nous voyons l'importance de ce travail de base, et c'est por cela que nous tenons à une collaboration productive.
Il faut se mettre ensemble pour obtenir des changements dans les structures sociales existantes. Or, ces changements, nous les désirons tous. Quand les représentants du travail de base, p. ex. de l'IRG et du comité des soldats critiquent notre travail, disant qu'il n'est pas efficace, nous leur demandons comment ils s'imaginent que des changements soient obtenus rien que par du travail de base. Il faut les deux.

f) Nous nous rendons compte de la complexité de l'activité du CAP, du danger de s'éparpiller. C'est que nous avons la plupart d'entre nous notre profession et ne travaillons pour le CAP que dans nos heures de loisir. Nous essayons d'échaper à la superficialité en mettant l'accent sur certains points qui nous semblent plus importants et en formant des groupes d'étude et de travail.
D'autres questions résultent de cette situation: Le CAP doit-il restreindre ses activités et comment?
Qu'attendez-vous du CAP? Le CAP pourrait-il servir les activités romandes d'une autre manière?

Ou voyez-vous une autre forme du travail pour la paix?

4. Après ces quelques réflexions sur la manière de travailler du CAP, j'aimerais vous informer sur l'évolution des différents thèmes traités par le CAP.

Tout de suite après la deuxième guerre mondiale, le CAP s'est concentré sur quelques sujets actuels alors (et aussi encore aujourd'hui): la création d'un service civil pour objecteurs de conscience, les exportation d'armes et les dépenses militaires; l'entrée de la Suisse à l'ONU et l'aide au Tiers monde. Etant donné la guerre froide de ce temps, ce choix semble justifié dans la rétrospective, et cela d'autant plus que la collaboration avec le bureau international de la paix (BIP) était grâce au président d'alors, le professeur Ernst Wolf de Bâle. Les deux mouvements se complétaient.

Aujourd'hui, cette collaboration internationale nous manque. Après que quelques délégués du CAP avaient pris part au congrès mondial pour la paix à Moscou en automne 1973, nous avons expressément déclaré que nous ne serons ni membre du Conseil mondial, ni membre associé, ni même observateur, mais que nous désirons sincèrement continuer le dialogue avec eux.

Depuis quelques années, le nombre des sujets qui viennent à nous augmente continuellement. En partie, ils proviennent de l'évolution actuelle, en partie, ils continuent et approfondissent ce que le CAP a toujours voulu.

Quant à la politique militaire, mentionnons la création de services civils en dehors de la défense totale et la garantie du libre choix.

La demande d'abolir la justice militaire fait suite à nos préoccupations déjà existantes et au scepticisme en face de la défense militaire du pays.

Mais nous cherchons le dialog e avec les représentants de la défense militaire et nous prenons position en face de la politique de sécurité du Conseil fédéral.

Nous montrons le danger que présente la défense totale.

Nous luttons contre l'exportation d'armes et toute connexité entre le militaire et l'industrie, étant conscients du fait que l'évolution de la politique mondiale pourrait conduire à des restrictions des dépenses militaires et même au renoncement à la défense militaire du pays,

Nous demandons l'entrée de la Suisse à l'ONU et qu'elle fasse d'autres démarches de solidarité internationale.
L'aide au Tiers monde doit prendre de l'influence sur les relations commerciales de la Suisse avec les pays non industrialisés.
Nous demandons que notre gouvernement reconnaisse les mouvements de libération dans le cadre d'une politique étrangère universelle. Il faut nous libérer de toute tendance à l'exploitation coloniale et au racisme.
On cherchera des rapports avec les pays de l'Est et l'on montrera le rôle que la Suisse peut jouer comme médiatrice, même si c'est difficile et risqué (Vietnam, Proche-Orient)
Le droit à l'asile pour les réfugiés doit être ancré dans le constitution (cela est particulièrement actuel aujourd'hui où le Conseil fédéral a manqué à son devoir de recevoir un plus grand nombre de réfugiés chiliens).
Les droits de l'homme doivent être respectés en face des travailleurs étrangers.
Il est naturel que certains amis trouvent que notre programme est trop chargé, que nous demandions trop à nos organisations. Mais ils ne nous ont pas encore dit à quels points du programme nous pouvons renoncer.
Le travail pour la paix doit être digne de foi et conforme aux exigences de notre temps. En renonçant à certains aspects, nous rétrogradons dans le siècle passé.
Il sereit très important pour nous de connaître l'opinion de nos amis welsches en face de ce catalogue d'exigences du CAP.

Les thèmes que le CAP se propose changent (ont changé), mais aussi ses prises de position, sa conception du monde.

Les mouvements pour la paix au tournant du 20ième siècle jusqu'à la crise économique et à la naissance des dictatures fascites en Europe visaient à un gouvernement mondial, à un tribunal mondial, à l'arbitrage dans la lutte entre états, à un d sarmement total et à vaincre l'internationale sanglante etc. Ces postulats nous semblent à première vue, irréels.
Mais nous nous rendons compte, en réfléchissant qu'à la longue, ils sont réalistiques.
La phase qui va de 1930 à 1970 est caractérisée par le renoncement aux grands buts lointains. On fait de petits pas en avant. C'est la résignation plutôt que l'espoir. On ne croit plus au progrès. On se contente d'une religiosité étroite qui ne demande plus à réaliser le

royaume de Dieu sur la terre. Au nom de la conscience individuelle, on demande un service civil pour les objecteurs religieux. On ne demande plus l'abolition de l'armée. Au lieu de demander le désarmement, on demande la prohibition de l'exportation d'armes, l'aide aux réfugiés et à ceux qui ont souffert de la guerre. Au lieu de poursuivre l'idée d'une fédération des états uns d'Europe, on crée des organisations le pacte de Varsovie, la Montanunion etc. On fait appel à la neutralité et à la solidarité au lieu de vaincre le système des états nationalistes. Je me demande et je vous demande si nous ne sommes pas au commencement d'une nouvelle phase, peut-être d'une synthèse des deux phases précédentes. Ne pourrait-on pas dire que pour nous le travail pour la paix fait partie du désir de changer des structures vieillies de violence, d'économie non-coopérative, de nationalismes et de les remplacer par la sympathie humaine, le système de partenaires la confiance et la communauté pour abolir la peur. Quelquesfois, nos pas ne sont pas plus longs que ceux de nos prédécesseurs, mais nos buts sont différents. Le catalogue de nos thèmes de travail s'allonge continuellement. Nous discutons sur les possibilités c'une initiative populaire, qui pourrait peut-être mener à un changement effectif dans la distribution des pouvoirs ou tout au moins, en cas d'une défaite, à secouer les gens.
Tout cela n'a pas encore pris consistance. La discussion continue sous une forme ou sous une autre. Mais c'est maintenant surtout que nous avons besoin de la collaboration des amis romands. Nous ne voulons et ne devons pas avancer sans eux.

6. Mais revenons à quelques questions terre à terre, à des questions d'organisation, de personnes et de finance.

Nous donnons des informations en plus grand nombre, les séances du bureau sont ouvertes à tous ceux qui s'y intéressent; les assemblées des délégués auront lieu plus souvent à partir de 1974, des groupes de travail approfondiront nos positions et déchargeront les séances du bureau. Le secrétariat a été agrandi (ce n'est pas un hasard que pour le moment, deux de nos secrétaires sont en prison, et nous avons des difficultés à obtenir un permis de travail pour un jeune objecteur allemand). Nous demandons des contributions finacières à ceux qui s'intéressent à notre travail, Nous avons aussi fondé une association des amis du CAP, la Pax CH pour obtenir le support d'amis individuels. (Pax CH s'est limitées à la Suisse allémanique pour ne pas concurrencer les projets de

la Suisse romande.)
Mais nous n'avons pas encore résolu le problème des traductions.
Nous sommes donc à la recherche de bons amis qui nous aident.
Nous aimerions ajouter à nos envois d'information des documents en français, et nous aimerions connaître d'autres personnes ou organisations intéressées en Suisse romande à qui nous pourrions adresser nos envois et nos invitations. Ce serait bon d'avoir au secrétariat un collaborateur welsche ou la coordination avec un office romand. Si vous pouviez former des groupes de travail en Suisse romande, se serait pour le CAP une raison d'espérer des progrès de notre cause. Le bureau pourrait plus souvent tenir ses séances en Suisse romande. Nous accueillons avec joie de nouvelles organisations membres, et, en fin de compte, le président se réjouira d'être remplacé par un président welsche.